

Fiche

Les pronoms démonstratifs remplacent un nom précédé d'un déterminant démonstratif.

- On distingue les formes simples des formes composées.

	Masculin	Féminin
Singulier	celui (-ci/là)	celle (-ci/là)
Pluriel	ceux (-ci/là)	celles (-ci/là)

- Les formes **simples** sont suivies d'un complément du nom ou d'une proposition subordonnée relative. Exemple : *Les plantes de mon balcon sont plus belles que **celles** de ma voisine.*
- Les formes **composées** avec *-ci* ou *-là* permettent d'opposer deux termes. Exemples : ***Celles-ci** n'ont pas besoin d'eau. Je n'arroserai que **celles-là**.*
- Aux formes précédentes s'ajoutent les formes neutres :
 - *ce* s'emploie comme sujet du verbe *être* ou devant *qui* ou *que* ; Exemples : ***Ce** n'est pas la peine d'arroser. **Ce** que tu fais ne sert à rien.*
 - *ceci* et *cela* sont les formes composées (écrites en un seul mot) de *ce* ; Exemple : *Écoute bien **ceci** : **cela** ne sert à rien.*
 - *cela* est contracté en *ça* dans un registre de langue familier.